

Ministère  
des Intérieurs.  
du Commerce

Paris, le 30 Avril 1834.

Trésor public

Division  
de Comptabilité  
générale.  
2. Bureau.

Monsieur par décision  
du 21 Avril j'ai accordé à M. Brian,  
Sculpteur, qui est en ce moment à Rome  
pour y perfectionner ses études, une somme  
de 1500. pour payer les frais d'emballage  
de sa statue d'Ève. Je vous prie  
de vouloir bien vous charger de faire tenir  
à cet artiste ladite somme, qui vous sera allouée  
intégralement sur votre compte de 1834.

Recevez Monsieur,  
l'assurance de ma considération.

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat des Intérieurs,

et Elcien

à M. Horace Vernet  
Directeur de l'Académie de France,  
à Rome.